

AVIS AU PUBLIC

Aménagement communal et le développement urbain

Tuntange, le 4 octobre 2024

Il est porté à la connaissance du public que la modification de la partie graphique et de la partie écrite du plan d'aménagement général actuellement en vigueur, ainsi que le projet de modification de la partie graphique et de la partie écrite du plan d'aménagement particulier « quartier existant » concernant les fonds sis à Buschdorf au lieu-dit « Am Fuert », élaboré par le bureau d'architecture « Zilmptan s.a.r.l. » pour le compte de l'Administration Communale Helperknapp, a été approuvée par le conseil communal dans sa séance du 26 septembre 2024.

Une réunion d'information pour les intéressés aura lieu dans la salle du Conseil communal de la Mairie à Tuntange, **le vendredi 11 octobre 2024** à 16:00 heures.

Cette décision sera également publiée dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Luxembourg et sur le site internet www.helperknapp.lu

Le Bourgmestre
Paul MANGEN



Le Secrétaire,
Jeff SCHEIDWEILER

